



Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail du 12 décembre 2012

Fidèle à sa politique d'affichage, notre direction dit s'être engagée dans une politique ambitieuse d'amélioration des conditions de vie au travail.

On serait tenté d'applaudir.

Mais dans le même temps les suppressions d'emplois qu'elle applique scrupuleusement conduisent invariablement à la dégradation des conditions de travail des personnels.

Les représentants CGT, ne peuvent que faire remarquer ce paradoxe et constater la tentation d'une Direction soucieuse de s'acheter une bonne conscience en CHSCT pour mieux flinguer les services en CTL.

Les représentants CGT comptent bien jouer tout leur rôle en CHSCT afin de répondre du mieux possible aux attentes des agents, mais ils ne sont pas disposés à cautionner de quelque manière que ce soit la politique de destruction des services publics de la DGFIP.

La vraie réponse de fonds à la dégradation des conditions de travail passe bien entendu par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois

Les représentants CGT du CHSCT ont tenu par cette courte déclaration à réaffirmer que la question de l'emploi est incontournable si l'on veut parler des conditions de travail au sein des services de la DDFIP.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour de ce CHSCT :

1. Les fiches de signalement.

Ces fiches permettent de signaler tout incident dans les services, qu'il s'agisse d'agressions physiques, psychologique ou verbale entre agents ou avec un tiers (usager ou autre).

La C.G.T. a demandé que cette fiche soit accessible en favori sur ULYSSE 65 afin de permettre à tous les agents confrontés à ce type de problèmes d'en faire état.

Cette fiche, une fois remplie par l'agent ayant subi une agression, sera transmise à l'assistant de prévention (M. Pierre CHASSAGNOUX) avec copie aux représentants du personnel en CHSCT.

La CGT sera vigilante à ce que l'administration informe les agents du réseau de la mise en ligne de cet outil de recensement des incidents.

2. Signalétique de la présence d'amiante dans les services

A la demande des organisations syndicales, la discussion a porté sur la pose de la signalétique "amiante" au Centre des Finances Publiques de Tarbes.

Il s'agit de donner une information afin d'éviter le risque de propagation de poussières d'amiante lors de travaux dans certains bureaux ou parties d'étage.

A cette signalétique s'ajoute le DTA « dossier technique amiante » qui contient toutes les informations nécessaires afin de conduire les travaux et surtout, retrace les consignes à respecter en cas d'intervention sur les matériaux.

Au centre des finances publiques de Tarbes (CFP de Tarbes), les produits amiantés se trouvent au niveau du sol (colle de certaines dalles).

Aussi, la CHSCT a convenu d'afficher un plan d'information à chaque étage ainsi que dans chaque aile du bâtiment.

Concernant les autres structures des finances, l'affichage a déjà été fait.

Les agents ayant demandé un certificat de présence durant les travaux de retrait des dalles du 2ème étage à l'HDI de Tarbes du 10/11 au 06/12/2004 (certificat délivré par la Direction début 2006 après demande de l'agent) sont invités à le transmettre au médecin de prévention pour classement dans leur dossier médical.

3. Cloisonnement du service ICE

Le cloisonnement demandé par les agents pour répondre aux nuisances de l'open/space de est reporté en 2013.

En effet la Direction a reçu pour ce projet des devis qui varient de 1 à 4 selon le type de matériau utilisé pour le cloisonnement et n'a donc pas voulu lancer les travaux dans l'urgence.

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité s'est déplacé dans le service le jour du CHSCT afin de rencontrer les agents et débattre des solutions possibles.

Le projet sera finalisé au cours du premier trimestre 2013.

4.Fiche de conduite à tenir en cas d'incident.

Nous avons demandé que ce point soit porté à l'ordre du jour, au vu de ce qui se faisait dans d'autres départements, sur la conduite à tenir par un agent témoin d'un accident ou d'un malaise d'une personne dans les services.

Deux affichettes indiquant le nom des secouristes, la conduite à tenir (appeler le 15, 18 ou 112 par exemple)...étaient à notre disposition.

Aucune des deux affichettes n'a fait l'unanimité, un projet sera proposé par le secrétaire animateur lors du prochain CHSCT.

5. Au centre des Finances de Lannemezan, la chaudière a des ratés et les agents sont gelés : 12 ° le matin.

Au Centre de Lannemezan, suite à un problème de chauffage, la température dans certains bureaux en début de matinée est inacceptable.

Malgré les relances de la direction, le propriétaire, qui se trouve être la mairie, refuse d'intervenir pour améliorer la situation.

Les chauffages d'appoint ne peuvent être une solution définitive et ce d'autant plus que l'installation électrique est insuffisamment calibrée et ne supporterait pas certaines surcharges.

Les représentant(e)s CGT vont rester vigilants sur cette question et, à défaut de solutions rapides sur la question accompagneront les agents dans l'exercice de leur droit de retrait.

6.Le programme d'intervention 2012 :

Il restait 9762€ de crédits disponibles en 2012 qui se répartissent comme suit :

➤ 2060 € équipements des géomètres

➤ 1936 € divers équipements (clavier tactile, installation d'aérateur au CFP de Tarbes, achat d'un radiateur électrique à la Trésorerie de Saint

Laurent, sur ce dernier équipement on peut constater que le budget CHS est détourné de son véritable objet, l'équipement en radiateur devant incomber au budget départemental DDFIP)

➤ 5766 € : nettoyages du bâtiment du CFP de Tarbes.

7.Projets immobiliers ou travaux en cours

A l'horizon 2013 des travaux immobiliers de plus ou moins grande ampleur sont envisagés :

- Le déplacement de cloisons au service RH de la DDFIP.

- L'aménagement d'un bureau pour l'adjoite à la trésorerie de Tarbes Adour Echez.

- L'aménagement des 2 appartements de fonction à la DDFIP, restés vacants et destinés à accueillir après travaux les services du pôle fiscal. Le coût des travaux est estimé entre 350 000€ et 400 000€ .

- Le projet du rapatriement de la Paierie qui se trouve à la préfecture n'est pas d'actualité mais dixit la Direction le Centre des Finances Publiques de Tarbes pourrait les accueillir, il n'y a pas de problème de place.

- Sur l'ensemble des projets immobiliers, les représentant(e)s CGT veilleront à ce que les agents concernés soient associés et que l'IHS puisse accomplir sa mission de conseil préalablement à l'engagement des travaux. Un principe que la Direction a été loin de respecter par le passé.

8.Questions diverses

◆Un stage de gestion des personnes et des conflits sera proposé aux personnes qui reçoivent du public.

◆Un bureau individuel ainsi que le poste de travail informatique seront aménagés pour des raisons de santé pour un agent de l'ICE de Tarbes.

◆La question de l'entretien des fontaines à eau a été évoquée.

Cet entretien est assuré par un Agent des Services Techniques qui est notamment chargé du changement annuel du filtre de l'appareil.

Vos représentants CGT présents au CHS : Bernard Fourcade, Jean-Michel Hangar, Marc Maisonneuve, Didier Vergé

vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.